COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT DE LA CEMAC

.....

COMMUNIQUÉ FINAL

BRAZZAVILLE, le 22 janvier 2026

Sur invitation de **Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO,** Président de la République du Congo, Chef de l'État, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État, s'est tenue à Brazzaville, le 22 janvier 2026, une Session Extraordinaire de ladite Conférence, consacrée exclusivement à l'examen de la situation économique, financière et monétaire de la Communauté.

Ont pris part aux travaux :

Pour la République Centrafricaine

- **Son Excellence le Professeur Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine.

Pour la République Gabonaise

- **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Président de la République Gabonaise.

Pour la République de Guinée Équatoriale

- **Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Équatoriale.

Pour la République du Cameroun

- Monsieur **Louis Paul MOTAZE,** Ministre des Finances, représentant de **Son Excellence Paul BIYA,** Président de la République du Cameroun.

Pour la République du Tchad

- Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN,** Ministre d'État, Ministre des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, représentant de **Son Excellence le Maréchal MAHAMAT IDRISS DEBY ITNO,** Président de la République du Tchad.

Le Président de la Commission de la CEMAC, Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'UEAC et du Comité Ministériel de l'UMAC, participaient également aux travaux :

- Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- Le Président de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- L'Administrateur du Groupe Afrique III au Fonds Monétaire International (FMI).

La Conférence des Chefs d'État a été précédée par les sessions extraordinaires du Comité Ministériel de l'UMAC et du Conseil des Ministres de l'UEAC, tenues respectivement les 19 et 21 janvier 2026.

La cérémonie solennelle d'ouverture de la Conférence a été marquée par le discours de **Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO,** Président de la République du Congo, Président en Exercice de ladite Conférence, Hôte du Sommet.

Abordant les points inscrits à son Ordre du Jour, la Conférence a suivi avec intérêt le Rapport du Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) sur la situation économique, financière et monétaire de la CEMAC.

Dans son exposé, le Gouverneur a mis en exergue un contexte macroéconomique et des perspectives nécessitant des mesures urgentes et vigoureuses pour le redressement de la situation.

La Conférence des Chefs d'État en a pris acte.

La Conférence a ensuite pris connaissance du Rapport du Président de la Commission, lequel a porté à la fois sur les analyses présentées par le Conseil des Ministres de l'UEAC ainsi que sur l'état d'exécution des mesures pertinentes prises par la Conférence des Chefs d'État lors de ses Sessions

GNSC

Extraordinaire du 16 décembre 2024 et Ordinaire du 10 septembre 2025.

La Conférence a également suivi l'intervention de l'Administrateur du Groupe Afrique III au Fonds Monétaire International (FMI). Celui-ci a mis en relief les principales préoccupations soulevées par le FMI quant à la situation et aux perspectives macroéconomiques. Il a salué les mesures proposées par les instances communautaires et encouragé les États à poursuivre la consolidation de la gestion des Finances Publiques dans une approche coordonnée.

Tenant compte des éléments soumis à son analyse à travers les Rapports présentés par le Gouverneur de la BEAC et le Président de la Commission de la CEMAC, et soucieuse de renforcer les mesures déjà prescrites, la Conférence a exhorté les États membres à :

A court terme :

- Garantir la cohérence entre les Lois des Finances et les engagements des États, notamment avec le Fonds Monétaire International (FMI), et assurer leur compatibilité avec les objectifs de soutenabilité de la dette et de consolidation de la position extérieure à moyen terme ;

- Négocier et conclure ou poursuivre les programmes économiques et financiers avec le Fonds Monétaire International (FMI) ;

- Renforcer la communication des statistiques y compris celles relatives à la gestion des finances publiques, à travers notamment la publication mensuelle du Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE) ;

- Accélérer la mise en place des Comptes Uniques des Trésors (CUT) et la digitalisation des finances publiques ;

- Préserver l'indépendance de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et renforcer le rôle de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ;

- Rapatrier dans la CEMAC les avoirs détenus à l'extérieur de la Zone par les États et les recettes d'exportation des entreprises, notamment celles du secteur extractif ;

- Poursuivre et finaliser les négociations avec les sociétés des industries extractives en vue du rapatriement des Fonds de restauration des sites pétroliers.

A moyen terme :

- Renforcer et assainir le secteur bancaire, à travers notamment la réduction de l'exposition des banques au risque souverain ;

- Renforcer le rôle de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale dans le financement et la transformation structurelle des économies de la CEMAC ;

- Accélérer la mise en œuvre de la stratégie communautaire d'import-substitution.

Enfin, par souci de disposer d'un mécanisme de suivi-évaluation plus actif et performant, la Conférence a prescrit que soit renforcé le Secrétariat du Programme des Réformes Économiques et Financières (PREF-CEMAC) pour des missions d'évaluation trimestrielles auprès des acteurs chargés de la mise en œuvre des mesures énoncées. Elle a instruit à ce propos le Secrétariat Technique du PREF-CEMAC à mener

l'évaluation du premier trimestre 2026 dans les meilleurs délais et à produire son rapport avant les Assemblées du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale du printemps prochain.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'État ont exprimé leurs remerciements à leur Homologue et Frère, **Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO,** Président de la République du Congo, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État, au Gouvernement et au Peuple congolais, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité authentiquement africaine qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour à Brazzaville, ainsi que leur haute appréciation de l'excellente organisation de cette Session Extraordinaire de leur Conférence.

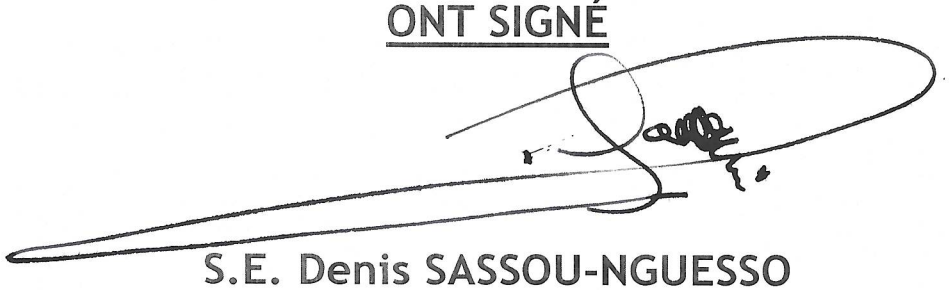
Ils ont salué la participation à ce Sommet des invités spéciaux, en l'occurrence les représentants des partenaires internationaux.

La cérémonie de clôture a été marquée par le discours du Président en Exercice de la Conférence.

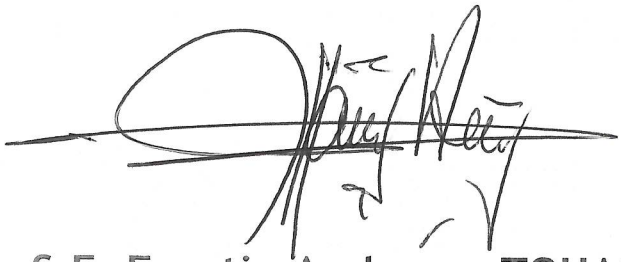
Les travaux de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2026

ONT SIGNÉ



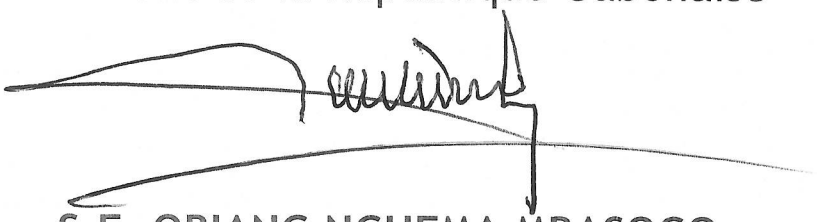
S.E. Denis SASSOU-NGUESSO
Président de la République du Congo
Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État



S.E. Faustin Archange TOUADERA
Président de la République Centrafricaine



S.E. Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA
Président de la République Gabonaise



S.E. OBIANG NGUEMA MBASOGO
Président de la République de Guinée Équatoriale



M. TAHIR HAMID NGUILIN, Ministre d'État,
Ministre des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale,
Représentant de **Son Excellence le Maréchal MAHAMAT IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad



M. Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances,
Représentant de **Son Excellence Paul BIYA**,
Président de la République du Cameroun